



**VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 24 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :**

Madame Sophie RIGAULT, Maire, (arrivée à 21h05)

Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC (arrivé à 21h), Maria MENICACCI-FERRAIN, Carole COUTON, Nicolas de BOISHUE (arrivé à 21h), Adjoints au Maire,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Florine EKOUE, Philippe LEFEBVRE, Nathalie FOURMANN, Xavier PASSERI, Virginie CAPDEBOSCQ, Mehdi KESRAOUI, Guy PREAUX, José CASTICO OLIVEIRA, Monique-Olga CHASSIN, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Christine DESMOND, Jean-Louis BERLAND, Hafsa SEGHIQUER, Ludovic BOURJAC, Conseillers municipaux.

**Absents excusés et représentés :**

Madame Sophie RIGAULT, procuration à Madame Muriel MOSNAT jusqu'à 21h05  
Monsieur Joseph DELPIC, procuration à Madame Carole COUTON jusqu'à 21h  
Monsieur Dominique TAFFIN, procuration à Madame Roselyne DACOURY-TABLEY  
Monsieur Nicolas de BOISHUE, procuration à Monsieur Denis NOIROT-DUVAL jusqu'à 21h  
Madame Isabelle OUDARD, procuration à Madame Sophie RIGAULT à partir de 21h05  
Madame Sandrine LADEGAILLERIE, procuration à Madame Maria MENICACCI-FERRAIN  
Madame Mireille ROBERT, procuration à Monsieur Georges GOURGUES  
Monsieur Patrick LEVEAU, procuration à Monsieur Nordine AOUNALLAH  
Monsieur Denis BERTON, procuration à Madame Isabelle CATRAIN

**Secrétaire :**

Madame Muriel MOSNAT

En l'absence de Madame Sophie RIGAULT, Madame Roselyne DACOURY-TABLEY, première adjointe, prend la présidence de la séance jusqu'à 21h05.

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2020 par **25 voix pour (la Majorité municipale) et 7 abstentions (Saint-Michel en commun / Alternative citoyenne et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne).**

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2020 par **25 voix pour (la Majorité municipale) et 7 abstentions (Saint-Michel en commun / Alternative citoyenne et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne).**

## **2020-207 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "UNE NUIT POUR 2 500 VOIX"**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité**

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 170 € à l'association "UNE NUIT POUR 2 500 VOIX".

## **2020-208 : CONVENTION D'INSTALLATION D'UN RESEAU D'ANTENNES SUR LE BATIMENT DE LA SOCIETE PLURIAL NOVILIA SIS 5, AVENUE SAINT-SAËNS A SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale), 4 voix contre (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne) et 3 abstentions (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).**

**DECIDE** de signer la convention avec la société d'HLM PLURIAL NOVILIA, propriétaire de l'immeuble situé au 5 avenue Saint-Saëns et tous les documents afférents.

## **2020-209 : CREATION DE POSTE – POLICE MUNICIPALE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale), 4 voix contre (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne) et 3 abstentions (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).**

**APPROUVE** la modification du tableau des effectifs créant un poste supplémentaire du cadre d'emplois des agents de police municipale (gardien brigadier et/ou brigadier-chef principal (cat C)),

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes afférents à ces créations de postes, notamment concernant la sollicitation des habilitations, autorisations et assermentations nécessaires à l'exercice de ce service.

## **2020-210 : APPROBATION DES COMPTES DE LA SORGEM**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale) et 7 abstentions (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne et Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).**

**APPROUVE** le rapport de gestion 2019, le rapport de gouvernement d'entreprise 2019, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et les rapports du Commissaire aux Comptes concernant la SORGEM.

#### **2020-211 : NOMINATION DES REPRESENTANTS A LA SORGEM**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale) et 7 abstentions (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne et Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).**

**ABROGE** et **REMPLECE** la délibération n°2020-148 en date du 8 juillet 2020,

**DESIGNE** Madame Muriel MOSNAT comme représentant de la commune à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale de la SORGEM.

#### **2020-212 : CREATION DU PERMIS DE VEGETALISER - GRATUITE DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité.**

**APPROUVE** la charte définissant les conditions d'aménagement, d'entretien et les pratiques respectueuses de l'environnement imposées par le permis de végétaliser.

#### **2020-213 : VENTE DU CAR IMMATRICULE CY 793 WZ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale) et 7 abstentions (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne et Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).**

**DECIDE** de vendre en l'état le car immatriculé CY 793 WZ, acheté en août 2019,

**DIT** que le prix de vente du véhicule est de 47 040 € TTC,

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et de faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

## **2020-214 : MOTION SUR LA SANTE DE PROXIMITE PRESENTEE PAR LE GROUPE SAINT-MICHEL ENSEMBLE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale), 3 voix contre (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne) et 4 abstentions (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne).**

**EXPRIME** son souhait de voir maintenue une structure d'urgence et de soins de suites de proximité ;

**DEMANDE** que l'état d'avancement du projet lui soit communiqué, ainsi que les détails de l'offre de soins qui sera proposée à proximité ;

**DEMANDE** à Monsieur le Préfet de l'Essonne d'agir pour que les services de santé du département soient organisés de façon à garantir une offre de soins efficace pour tous les habitants ;

**REMERCIÉ** le personnel soignant mobilisé lors de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Les motions présentées par le groupe Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne :

- Motion pour un moratoire sur le déploiement de la 5G et pour une accélération du déploiement, de la commercialisation et du raccordement à la fibre optique pour tous les Saint-Michellois ;
- Motion relative à la gratuité des transports en commun pour les jeunes de moins de 18 ans en Ile-de-France ;
- Motion concernant la fermeture de médecine interne à l'Hôpital de Juvisy ;

n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour.

### **LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Décision n°2020-117** : Projection du film d'animation "Comme des bêtes 2" au parc Jean Vilar vendredi 17 juillet 2020 dans le cadre des "caravanes de l'été". Montant : 567,59 € TTC

**Décision n°2020-118** : Projection d'un film d'animation "Aladdin" au parc Jean Vilar vendredi 7 août 2020 dans le cadre des "caravanes de l'été". Montant : 567,59 € TTC

**Décision n°2020-119** : Contrat de réservation pour une sortie pédagogique à Provins lundi 27 juillet 2020, dans le cadre des vacances d'été. Montant : 417,80 € TTC

**Décision n°2020-120** : Abroge et remplace la décision 2019-197 - Contrat de cession pour le spectacle "MUERTO O VIVO" avec la compagnie Mon Grand l'Ombre pour les classes de CM2, reporté en raison du COVID 19, les 6 et 8 octobre et une représentation publique le 7 octobre 2020. Montant : 8 017,20€

**Décision n°2020-121** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne au titre du dispositif "Micro Folies, Musée numérique de proximité". Montant : 19 915 €

**Décision n°2020-122** : Projet été du CCB - Contrat pour une déambulation performance et des ateliers de percussions corporelle de la compagnie HIP TAP PROJECT les 3 et 4 juillet 2020. Montant : 2 985 € TTC

Décision n°2020-123 : Projet été du CCB - Contrat de cession pour des balades contées et des ateliers d'arts plastiques avec la Contemporaine de graphisme / Collectif Amacrine. Balades contées les 22 et 26 juillet. Ateliers le 26 juillet. Montant : 2 700 € net de TVA

Décision n°2020-124 : Abroge et remplace la décision n°2020-121 du 29/06/2020 - Demande de subvention au Conseil départemental de l'Essonne pour mettre en place le Musée numérique Micro Folies. Montant : 17 629,39 €

Décision n°2020-125 : Achat d'une concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-126 : Renouvellement d'une concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-127 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-128 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-129 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-130 : Achat de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-131 : Achat de concession funéraire. Montant : 1 100 €

Décision n°2020-132 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-133 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-134 : Achat de concession funéraire. Montant : 450 €

Décision n°2020-135 : Convention avec l'association Raid Aventure Organisation pour un séjour d'été à Dreux du 13 au 17 juillet 2020 pour 7 jeunes fréquentant le Club Ados. Montant : 1 686,60 €

Décision n°2020-136 : Contrat de cession avec l'association pour le Développement du Cirque en Essonne - Cirque Ovale pour la représentation d'un spectacle "Cirque à moteur" vendredi 31 juillet 2020 dans le cadre des caravanes de l'été. Montant : 4 700 € net de taxe

Décision n°2020-137 : Abroge et remplace la décision n°2020-115 du 19 06 2020 - Contrat de cession avec l'association pour le Développement du Cirque en Essonne - Cirque Ovale pour la représentation d'un spectacle le 28 août 2020 et un stage d'initiation aux arts du cirque du 24 au 28 août 2020, dans le cadre des caravanes de l'été (financé par la CAF)

Décision n°2020-138 : Convention avec l'association Rolling Mômes pour un spectacle intitulé "concert bal rock mini Prem's" proposé à l'accueil de loisirs Descartes mercredi 8 juillet 2020 à 15h. Montant : 600 € TTC

Décision n°2020-139 : Cession du véhicule bus TEMSA immatriculé 681 DGZ 91 à la Carrosserie GILLES pour un montant de 2 000 € TTC

Décision n°2020-140 : Convention de mise à disposition de locaux avec le bailleur Plurial Novilia au 14 rue Rameau.

Décision n°2020-157 : Contrat de partenariat artistique avec l'Espace Marcel Carné pour la représentation du spectacle MUR MUR de la compagnie SABDAG samedi 11 juillet 2020 à 22h30 place Marcel Carné dans le cadre du projet d'été. Montant : 800 € TTC

Décision n°2020-158 : Contrat pour la mise en place d'ateliers artistiques (fresques et light painting), dans le cadre du projet d'été 2020 du Centre culturel Baschet avec l'artiste FASTO de la coopérative Samourai coop. Montant : 2 280 € TTC

Décision n°2020-159 : Contrat pour les ateliers de peinture avec l'artiste Mickael ESPRIN de l'association V3M dans le cadre du projet été 2020 du Centre culturel BASCHET. Montant : 1 250 € TTC

Décision n°2020-160 : Demande d'aide à l'investissement culturel au titre de l'année 2020 auprès du Conseil départemental de l'Essonne

Décision n°2020-161 : Demande de subvention de fonctionnement au titre de la convention du contrat culturel de territoire 2019-2021 entre le département de l'Essonne et la commune

Décision n°2020-162 : Renouvellement du contrat avec la société APAVE pour la vérification périodique des équipements scéniques du centre culturel BASCHET pour l'année 2020. Montant : 864€ TTC

Décision n°2020-163 : Avenants au contrat de cession pour le concert d'AYO avec W SPECTACLE SARL - report au 2 avril 2021.

Décision n°2020-164 : Contrat de maintenance du logiciel "CD ROM-Mariage des étrangers en France" (base documentaire utilisée dans le cadre des missions d'état civil). Montant : 84 € TTC/an

Décision n°2020-165 : Renouvellement funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-166 : Achat de concession funéraire. Montant : 400 €

Décision n°2020-167 : Achat de concession funéraire. Montant : 450 €

Décision n°2020-168 : Transfert de concession funéraire.

Décision n°2020-169 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-170 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-171 : Réalisation d'un emprunt de 3 500 000 € auprès de la Banque Postale

Décision n°2020-172 : Contrat de maintenance du logiciel "Relais'Soft". Montant : 278,70 € HT/an

Décision n°2020-173 : Modification de la régie de recettes et d'avances auprès du service communication

Décision n°2020-174 : Projet été 2020 du Centre culturel BASCHET : mise en place d'un atelier artistique avec l'artiste Shiry Avny (fresque au pochoir). Montant : 900 € TTC

Décision n°2020-175 : Convention avec la fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique pour la mise en place d'une animation pêche les 28, 30 juillet et le 18 août pour les jeunes du club ados. Montant : 375€

Décision n°2020-176 : Renouvellement de l'adhésion à la fédération départementale des centres sociaux de l'Essonne. Montant : 2 908,11 €

Décision n°2020-177 : Demande de subvention au département de l'Essonne au titre de l'aide à l'achat de petit équipement fixe ou mobile de sport pour la création d'une plateforme de street workout dans la vallée de l'Orge. Montant sollicité 15 000 €

Décision n°2020-178 : Demande de subvention dans le cadre du dispositif "Colos apprenantes" avec l'Etat, représenté par le Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris.

Décision n°2020-179 : Journée pédagogique organisée pour les assistantes maternelles de la structure d'accueil familial "Sucre d'Orge" le mercredi 14 octobre 2020, par l'association Formation Enfance Petite Enfance sur le thème "Créer et Raconter avec un Kamishibai". Montant : 1 000 € TTC

Décision n°2020-180 : Convention de partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération pour la projection du film d'animation "Le Roi Lion" au parc Jean Vilar vendredi 21 août 2020, dans le cadre des caravanes de l'été pour le centre social et le projet Cin'Extérieur pour l'Agglo

Décision n°2020-181 : Prolongation de conventions d'occupation précaire pour 5 logements communaux situés dans les groupes scolaires jusqu'au 31 août 2021.

Décision n°2020-182 : Prolongation de la convention d'occupation précaire pour un logement communal jusqu'au 31 août 2021

Décision n°2020-183 : Subvention Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) attribuée par la Préfecture de l'Essonne pour le "Critérium du jeune conducteur" d'un montant de 4 920 € HT

Décision n°2020-184 : Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour une plateforme workout/fitness sur le site de la Vallée de l'Orge

Décision n°2020-185 : Projet d'été du Centre Culturel Baschet - balades contées et ateliers d'arts plastiques. Avenant au contrat signé le 2 juillet 2020 avec la contemporaine de graphisme/collectif Amacrine (report au 6 septembre dans le cadre de la Fête de la Ville)

Décision n°2020-186 : Contrat avec la société ELIS pour la location et la maintenance des vêtements de travail haute visibilité. Durée 4 ans ferme. Montant maximum : 30 000 € TTC

Décision n°2020-187 : Fête de la Ville 2020 - Gardiennage par des maîtres-chiens du site de la Fête, du mardi 1er au mardi 8 septembre de 9h à 17h, par la société BRS Sécurité. Montant : 5 349,12 €

Décision n°2020-188 : Fête de la Ville 2020 - Location de toilettes autonomes (3 standards et 1 PMR) auprès de la société ALLOMAT. Montant : 1 062 € TTC

Décision n°2020-189 : Convention avec l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) pour l'adhésion de la commune aux modalités d'obtention, d'attribution et d'usage des cartes d'authentification et de signature fournies par l'ANTS. Gratuit

Décision n°2020-190 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-191 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-192 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-193 : Achat de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-194 : Achat de concession funéraire. Montant : 450 €

Décision n°2020-195 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-196 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-197 : Achat de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-198 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-199 : Achat de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-200 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-201 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-202 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €

**Les numéros 2020-141 à 2020-156 sont des délibérations.**

## **MARCHES PASSES PAR LA COLLECTIVITE**

PA : marché à procédure adaptée

AOOE : appel d'offres ouvert européen

### **Marchés conclus depuis le dernier CM**

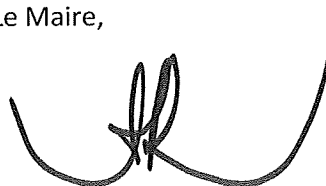
N° DU MARCHÉ	OBJET DE LA CONSULTATION	ATTRIBUTAIRE	MODE DE PAS SATION	MONTANT DU MARCHÉ euros HT	DUREE DU MARCHÉ
20 16 AO	Transport de personnes par autocar pour les besoins de la ville et de son CCAS	CARS BLUES	AOOE	Forfait annuel TF : 212 240 € HT Forfait hebdomadaire TO1 : 480 € HT Prestations complémentaires : sans montant minimum ni maximum annuel	1 an reconductible 3 fois / 4 ans max
20 20 PA	Fourniture et livraison de matériaux, matériels, appareillages et lampes électriques pour l'entretien du patrimoine municipal	REXEL	PA	Montant maximum annuel : 22 000 € HT	1 an reconductible 3 fois / 4 ans max

## Avenants conclus depuis le dernier CM

N° DU MARCHÉ	OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'AVENANT	ATTRIBUTAIRE	AVENANT (Montant en euros HT)
19 37 PA	Travaux de construction de vestiaires au gymnase COSEC Tony Guigonis Lot 1 : Gros œuvre – VRD – menuiserie — cloison/doublage – carrelage – peinture – enduit de façade AVENANT n° 1 : Avenant ayant pour objet d'intégrer des travaux supplémentaires	DESTAS ET CREIB	Plus-value : 8 607,62 € HT
20 05 PA	Travaux d'extension de l'école maternelle et de construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour le groupe scolaire Pablo Picasso Lot 3 : Bâtiment AVENANT n°1 : Avenant ayant pour objet d'intégrer des travaux supplémentaires	ABATECH	Plus-value : 4 748,56 € HT
20 06 PA	Travaux de construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour le groupe scolaire Blaise Pascal Lot 2 : Bâtiment AVENANT n° 1 : Avenant ayant pour objet d'intégrer des travaux supplémentaires	ABATECH	Plus-value : 8 438,56 € HT
19 33 PA	Marché de prestations de services pour la vérification réglementaire des installations et la protection des travailleurs AVENANT n°2 : Avenant ayant pour objet de corriger la périodicité des visites concernant les machines-outils	DEKRA INDUSTRIAL	Moins-value : - 153 € HT
16 11 PA	Travaux de remplacement du sol de l'Ecole Lamartine LOT 2 : Revêtement sol souple AVENANT n° 4 : Avenant ayant pour objet d'intégrer des prestations supplémentaires sur la tranche optionnelle n°3	GROUPE SOLSTIS	Plus value : 1 580 € HT

La séance est levée à 22h40.

Le Maire,



Sophie RIGALT

Affiché le : 02/10/2020